

01 octobre 2017

Compte-rendu de la réunion du comité du 28 septembre 2017

Présents : Sylvain LEBLOND, Gilles DROIN, Gaël COULET, Sophie DAUDENTHUN, Rita POTIER, Christine FAVARD, Jean-Félix TAMBONE, Christophe PETIT, Patricia BARTHELEMY,

■ **Accueil nouveaux encadrants**

Le club accueille 2 nouveaux encadrants, Gérard MERLIN (BE et MF1) et Marie-Agnès MERLIN (initiateur) qui ont déjà fait partie du club il y a quelques années.

■ **Reprise des activités :**

- La formation des niveaux 1 plongée reprend **le jeudi 07 décembre 2017**.
- En attendant, 4 lignes sont réservées pour : la photo, la PSP (plongée sportive en piscine), le hockey subaquatique. Les 2 lignes restantes seront réservées aux nageurs (ou à l'apnée si il n'y a pas de nageurs)

■ **Horaires au bord de l'eau** : Judi Apnée de 19h à 19 h30 (attention, pas de palmage)
Plongée de 19h30 à 21h30 avec 4 lignes d'eau

Mercredi : apnée de 20 h30 à 21 h30 avec 4 lignes d'eau

Samedi : apnée compétition de 9 h à 10 h30 avec 3 lignes

■ **Adhésion au club :**

Le club accepte le chèque sport de 10 € de la carte ZAP. (Carte pour les jeunes de 10 à 25 ans)
Une convention va être signée entre le département et le CODEP 88. Le trésorier remettra l'ensemble des chèques donnés à Evelyne Bana, trésorière du CODEP.

■ **Rappel : Compétition apnée :**

Le club, sous la houlette d'Alain POTIER, organise son 1er **championnat régional** d'apnée **le dimanche 26 novembre 2017**. Comme l'année précédente, il y aura une **formation de juge apnée** le samedi 25 novembre pour ceux que ça intéresse, inscrivez-vous auprès de Patricia.

Le club **recherche des bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de cette compétition**.
Réservez votre dimanche ! Merci

■ **Stage apnée**

Christian VOGLER, entraîneur de l'équipe de France apnée propose un stage d'apnée **le samedi 24 mars 2018** ouvert à tous. **15 places max.**

Il aura lieu sur la journée : dans les bassins le samedi matin (la section apnée se charge de négocier 1 ligne d'eau avec le triathlon) et en salle le samedi après-midi.

Boissons et repas sont à la charge du stagiaire. **La participation est de 10 €** hors encadrants (payable à la réservation), le reste sera payé par le club via les bénéfices réalisés lors de la compétition apnée.

→ **Projet section apnée**

Une sortie NEMO sera programmée en janvier 2018 . Les infos seront données en temps et en heure sur le site du club.

■ **Dépenses du club**

Le club a dépensé 300 € de matériel pour la PSP.

La section apnée a demandé 3 longes de sécurité à 90 € l'unité . Accepté par le comité.

Le comité a octroyé 300 € à Gauthier pour acheter le matériel de base du hockey subaquatique

Une demande de subvention auprès de la ville de St Dié sera faite pour le 06 octobre.

■ **Formation :**

Cette année, il y aura des formations niveau 1 , des niveaux 2 et des niveaux bio , si il y a une demande. La priorité sera donnée à la suite de la formation des niveaux 3 et 4 .

→ **recyclage RIFAA et RIFAP** . Une formation recyclage RIFA aura lieu cette année. Les infos seront données sur le site du club.

■ **Local de L'Orme**

La mairie demande une attestation d'assurance pour le local de l'Orme. Le club la demandera auprès d'AXA.

La mairie a signé la convention pour le renouvellement du prêt du local, pour 1 an.

■ **Demande Facebook :**

Marc a demandé au comité l'autorisation de mettre les infos du club sur Facebook pour faire de la publicité pour la compétition régionale apnée.

Le comité refuse que le club soit sur Facebook, le site du club entretenu par Pascal étant suffisant , à jour et très bien agencé.

En revanche, le comité autorise Marc a utilisé Facebook , uniquement pour annoncer la compétition et communiquer sur cette journée de novembre .

■ **Carte de la Gravière :**

Le club se félicite du succès de la mise en place d'une **carte pré-payée** pour plonger à la Gravière . Beaucoup de membres du club ont adhéré au système.

Fini les problèmes de monnaie . Chaque plongeur peut acheter 5 plongées pour la somme de 25 €. Après chaque immersion, le DP perfore la carte.

Rappel : les plongées non faites ne sont pas remboursées . Mais comme les cartes ne sont pas nominatives à vous de vous arranger avec d'autres plongeurs du club.

■ **Fête du sport**

Le comité remercie tous les membres du club qui se sont investis dans la fête du sport pour le montage, le démontage, l'accueil du public, l'ambiance sur le stand...

■ **Réunion encadrants :**

Dans la foulée, a eu lieu une rapide réunion d'encadrants.

Activité PSP : responsable Sophie

Activité photo : responsable Evelyne et Pascal

Activité hockey subaquatique : responsable Gauthier

Plongée : Responsable NI : Patricia aidée de Sophie, Evelyne, Christophe, Gauthier.
Responsable NII et III : Sylvain aidé de Gérard, Alain, Daniel et Michel
Responsable formation bio : Christine
Responsables formation enfants : Sophie et Sylvain (démarrage en janvier)

Apnée : Formation apnée avec Michel, Marc, Alain, Jean-Jacques et Patricia

■ **Formation bio.** Christine rappelle que cette année la formation bio est ouverte à tous les plongeurs du département.

Comme l'année précédente, Christine fixera les jours de formation en fonction des disponibilités du groupe.

Les personnes intéressées par cette formation doivent contacter Christine au plus vite, le nombre de places est limité.

Bonne reprise à tous, à très bientôt.
Le comité directeur.